

# Organisme certificateur Mandaté par AFNOR Certification



# Certificat

## **FERMETURES**

Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Traditionnel « Tradi iD3 »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société BUBENDORFF GMBH

Verner Panton Str.4 79395 NEUENBURG AM RHEIM Allemagne

Usine BUBENDORFF GMBH

Verner Panton Str.4 79395 NEUENBURG AM RHEIM Allemagne

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 911-321-124 du 23 mars 2021 Décision d'extension n° 950-321-124 du 13 septembre 2022 Cette décision se substitue à la décision n° 911-321-124 du 23 mars 2021

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent : V\*3 V\*4 V\*5 Selon configurations et dimensions

Endurance mécanique : E\*4 Manœuvre motorisée

Manœuvre : M Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs : C\* Critère accepté
Comportement à R Critère accepté

Comportement à R Crit l'ensoleillement (1):

 Occultation :
 0\* Critère non demandé

 Corrosion :
 S\*2 Critère accepté

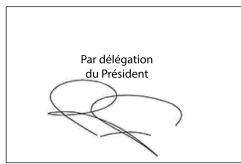
 Résistance thermique :
  $\Delta R*$  Selon configurations

Facteur solaire: Sws - gtot\* Selon coloris

Note: Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

#### Ce certificat comporte 3 pages. Correspondant (CSTB):

DIRECTION BAIES ET VITRAGES Courriel: NF202@cstb.fr Tél.: 01 64 68 84 45



Florian RASSE



<sup>(1)</sup> Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659



# Organisme certificateur Mandaté par AFNOR Certification

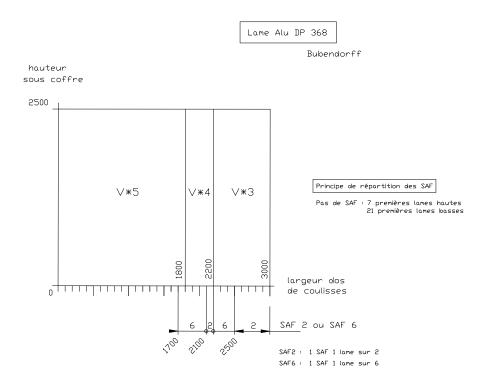


#### **Annexe du Certificat**

#### Décision n° 950-321-124 du 13 septembre 2022

## **PERFORMANCES**

#### Résistance au vent :



Endurance mécanique : Manœuvre motorisée : E\*4

## SEffort de manœuvre :

Effort de manœuvre : Manœuvre motorisée

- Fausses Manœuvres : M Critères non évalués dans le cadre du classement M

(Voir la notice avec préconisations d'utilisation)

# Avec les motorisations :

Solaires: Radio Autonome SO (couples 5 Nm et 10 Nm)

Hybrid: Radio Hybrid HY et MH (couple 10 Nm)

# Notes:

- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.
- Dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

# CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT



♥ Résistance aux chocs : C\*

# Organisme certificateur Mandaté par AFNOR Certification

Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC): Critère satisfaisant



#### **Annexe du Certificat**

#### Décision n° 950-321-124 du 13 septembre 2022

₿	Comportement à l'ensoleillement : R		
⋫	Occultation: 0*		
₿	Corrosion: S*2		
Résistance thermique :			
Résistance thermique du tablier en m².K/W			
	Tablier aluminium :	Rsh = 0,01	
	Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W		
	Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité).		
	Tablier aluminium :	$\Delta R^* = 0.15$	
♥ Facteur solaire :			
	Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
	Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site <u>www.inies.fr</u>. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015.

Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues

dans la DE/FDES.